



## Grand Port Maritime de Rouen

---  
P.GABET, Directeur du Port

**IMPORTANT**

### AVIS A LA NAVIGATION n° 2020 / 39

#### SEINE MARITIME

### INTERDICTION DE NAVIGATION EN PERIODE DE FORTES CRUES ENTRE HEURTEAUVILLE ET ROUEN

---  
En concertation avec les services de l'Etat et en raison des prévisions actualisées de hauteurs d'eau sur le tronçon Heurteauville (PK 298) et Rouen, **la navigation maritime et fluviale est **TOTALEMENT INTERDITE** sur le secteur Heurteauville – (PK 298) / Rouen ce jour, jeudi 12 mars 2020 – de 11h00 à 18h45.**

Les mouvements dans le port amont (entre Moulineaux PK 257 et le pont Jeanne d'Arc à Rouen) restent autorisés en dehors des pics de pleine mer (hauteur d'eau < 9.00 m), sous réserve d'en informer « Rouen Port » au préalable (VHF 73).

Les dispositions de l'avis 2020/38 restent en vigueur en dehors de ce créneau d'interdiction totale.

Rouen, le jeudi 12 mars 2020.  
Pour le Directeur du Port,  
Le Commandant de Port,  
P. BONNEL

Cet avis complète l'avis à la navigation 2020/38 du mercredi 11 mars 2020.